



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 16 décembre 2024

Président : Madame KOENDERS
Secrétaire de séance : Madame BALSON
Convocation envoyée le 6 décembre 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 51
Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Laurence GERBET
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Céline RENAUD
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Caroline
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Jean-Patrick MASSON	JACQUEMARD
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Bruno DAVID
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Laurent
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Stéphanie VACHEROT	BOURGUIGNAT
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Claire VUILLEMIN
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Marien LOVICH	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Kildine BATAILLE	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Delphine BLAYA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Christophe AVENA	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Philippe THIRION
		Madame Valérie TEISSEIRE
		Monsieur Frédéric FAVERJON

Membres absents :

Monsieur David HAEGY	Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Nora EL MESDADI pouvoir à Madame Kildine BATAILLE
	Madame Stéphanie MODDE pouvoir à Monsieur Olivier MULLER
	Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU
	Madame Elizabeth REVEL pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU

OBJET : CITOYENNETE ET DEMOCRATIE LOCALE
Adhésion à l'association Décider ensemble

Ville pionnière au début des années 2000 dans le développement en France de la démocratie participative, la ville de Dijon s'est attachée au cours des vingt dernières années à soutenir et promouvoir l'implication des habitants dans la vie locale.

Par délibération du conseil municipal en date du 22 novembre 2021, la ville de Dijon a souhaité donner un nouvel élan à la participation citoyenne. Six leviers ont pu ainsi être activés pour intensifier de façon significative la participation des habitants et leur donner une part plus grande dans la construction des politiques qui les concernent.

Forte de cette expérience et de cette volonté de promouvoir la participation citoyenne, la ville propose d'adhérer à l'association Décider ensemble.

Créée en 2005, cette association a pour objet la diffusion d'une culture de la participation et de la décision partagée. Il s'agit d'un lieu d'échange et de professionnalisation sur les thématiques de participation, de concertation et de dialogue entre différentes parties prenantes.

Chaque année, l'association Décider ensemble organise plusieurs temps forts sur la participation citoyenne avec les collectivités territoriales partenaires, en particulier les Rencontres européennes de la participation et le Prix de la participation citoyenne. Ainsi en juillet dernier, la ville a animé un atelier sur le thème de la jeunesse lors des Rencontres européennes de la participation qui se sont déroulées à Toulouse.

C'est dans ce contexte que la ville souhaite adhérer à cette association et qu'elle propose de mandater Monsieur Christophe Avena, adjoint à Madame la Maire, délégué à la démocratie participative, sécurité civile et plan de sauvegarde, afin qu'il participe aux différentes réunions de Décider ensemble.

Concernant la cotisation, l'association a fixé une participation globale et forfaitaire annuelle d'un montant de 4 000 euros.

Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :

- **d'autoriser** l'adhésion et la participation de la ville à l'association Décider ensemble ;
- **d'autoriser** Madame la Maire, ou son représentant, Monsieur Christophe Avena, adjoint délégué à la démocratie participative, sécurité civile et plan de sauvegarde, à signer la convention d'adhésion 2025 et à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'autoriser** l'acquittement de la cotisation due en conséquence ;
- **d'autoriser** Madame la Maire, ou son représentant, à participer aux différentes réunions de l'association Décider ensemble ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à prendre toutes décisions utiles à l'exécution de la présente délibération.

SCRUTIN

POUR : 57

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 6 PROCURATION(S)

**Mélanie BALSON,
Secrétaire de séance**

**Nathalie KOENDERS,
Maire de Dijon**